MERCREDI 19 FEVRIER 1879. N° 69.

# Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes — JOURNAL RÉPUBLICAIN — Le Numéro 5 Centimes

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Rédacteur en chef: Henri CHABRIER

ABONNEMENTS :
HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TARN ..... Trois Mois. 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS ..... 5 fr. 50
*On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.*

INSERTIONS :
ANNONCES, 50 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr.
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign
Sont reçues aux Burcaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
*Les lettres non affranchies seront refusées.*

ELECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

## AVIS

**Aux termes de la loi, il n'y a que les citoyens français qui soient ELIGIBLES.**

RENOUVELLEMENT PARTIEL
DE LA
**Chambre de Commerce de Cette**

*Elections du 19 février*
(Période de quatre ans)
CANDIDAT INDÉPENDANT
J.-B. DEMAY

(Période de six ans)
MM. LIGNIÈRES, minotier (d'Agde)
A. MICHEL, nég. en farines ;
ARNAUD-BLOEME, nég. en vins.

## Un Ministre condamné

M. de Marcère a prononcé hier, à la tribune, au cours de sa réponse à M. Leprovost de Launay, un mot malheureux : « Il règne accidentellement, a-t-il dit, un certain trouble, une certaine inquiétude dans les esprits. »

Cette déclaration a soulevé les plus vives réclamations sur les bancs des gauches. Il est inexact, en effet, que la France soit le moins du monde troublée. Chacun, chez nous, vaque à ses petites affaires, confiant dans la stabilité de la forme gouvernementale après laquelle nous avons tant soupiré, exempt d'inquiétude sur nos relations extérieures, car tout le monde est d'avis de conserver le plus longtemps possible la paix, ce bien si précieux Nul ne songe à demander des lois répressives contre qui que ce soit, et si les Parisiens ne sortent plus qu'armés de revolvers et de parapluies à épée, ce n'est pas pour se ruer sur l'armée régulière, mais bien pour préserver leur bourse et leur personne des agressions nocturnes et même diurnes contre lesquelles la police municipale oublie de les protéger. Cela n'est même pas du trouble.

La seule agitation qui règne dans le pays est une activité bienfaisante que nous voyons se produire dans le monde des affaires. Nos commerçants, nos industriels, nos cultivateurs ont tant de maux à réparer que tous se remettent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et la seule politique à laquelle on se livre est celle qui consiste à aider le plus plus possible le nouveau pouvoir dans l'accomplissement de la mission qu'il a reçue de la confiance publique.

Si M. de Marcère, ministre de l'intérieur, appelle ce sentiment « inquiétude », il se trompe étrangement, et nous voulons espérer que ses collègues du cabinet ne partagent en aucune façon une aussi fausse appréciation. Nos ministres ne sauraient, sans injustice, blâmer le sentiment louable de progrès et d'émancipation qui assura leur triomphe aux élections législatives du 14 octobre et les fit, pour la plupart, porter aux affaires en remplacement des gens de l'ordre moral.

Cette agitation, ce trouble, cette « inquiétude » de voir les intérêts de la France en d'aussi mauvaises mains était alors trouvée louable par celui-là même qui vient s'en faire aujourd'hui une arme contre le Parlement.

C'est à ce même sentiment que l'honorable M. Grévy doit la haute dignité à laquelle il a été porté du consentement presque unanime de la nation. Il nous serait pénible de penser qu'il puisse jamais l'oublier et que, sur les sollicitations d'un ministre condamné par l'opinion publique et souffert plutôt que toléré par la Chambre, il en prenne texte pour approuver le rejet d'une délibération municipale qui répond au vœu général.

H. CHABRIER.

## COMMERCE

Nous recevons de notre correspondant de Perpignan les renseignements suivants sur les affaires traitées sur cette place :

600 ch. à Vingrau, diverses caves, à 40 fr. les 120 litres, pour une maison de Narbonne.

300 ch. à Laroque-des-Albères, diverses caves, vin de 14° à 15°, à 32 et 33 fr. les 120 litres, pour une maison de Perpignan.

150 ch. à Saint-André, diverses caves, vin de 15°, à 37 fr. les 120 litres.

2,000 ch. à Villeneuve de la Raho, diverses caves, vin de 14° à 15°, à 33 et 35 fr., pour une maison de Rivesaltes.

1,000 ch. à Bélesta et Caramany, à 36 et 37 fr., diverses caves, vin de 15°, à 36 et 37 fr., pour une maison de Paris.

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 31.

## LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ SE DÉROBE

### IV

L'architecte avait imité, pour sa satisfaction personnelle, le style Louis XIII, mais il avait bâti un hôtel parfaitement approprié aux besoins de notre temps, avec appartements de réception occupant un rez-de-chaussée surélevé, cuisines en sous-sol, écuries, remise et communs relégués dans une arrière-cour.

De plus, un véritable parc s'étendait derrière ce château de la banlieue, un parc plein d'arbres de haute futaie, de pelouses, de fleurs, et, pour que rien n'y manquât, égayé par des eaux courantes.

— Ces gens-là ont au bas mot cent mille livres de rente, se dit M. de Tinchebray. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour deux femmes seules. La question est de savoir si elles mordront à l'hameçon de la succession O'Sullivan.

Bah! on mord toujours à ces hameçons-là, même quand on est riche.

Il s'agit seulement de jouer serré.

Et, sans plus délibérer, il sonna.

Un portier en livrée brune vint ouvrir et adressa le visiteur au perron, où un valet de pied lui demanda sa carte.

— Je n'ai pas l'honneur d'être connu de Mme Lecomte, répondit le *détective*, que personne assurément n'aurait pris pour ce qu'il était. Veuillez lui dire que je viens l'entretenir d'une affaire très-importante... d'une affaire qui intéresse particulièrement Mlle Lecomte.

Le domestique l'introduisit dans un élégant petit salon et sortit pour aller s'acquitter du message.

Un instant après, une porte s'ouvrit. M. Tolbiac vit entrer un jeune homme dont la figure attira aussitôt son attention, et qui lui dit d'un air assez froid :

— C'est vous, monsieur, qui désirez voir Mme Lecomte ?

— Oui, monsieur.

— Elle m'a chargé de vous recevoir.

— A qui ai-je l'honneur de parler ?

— Mon nom ne vous apprendrait rien, monsieur ; d'ailleurs, vous n'avez pas jugé à propos de dire le vôtre. Veuillez donc vous contenter de savoir qu'avant un mois je serai le gendre de Mme Lecomte.

M. de Tinchebray s'inclina, sans trop se presser de répondre à cette ouverture, faite, il faut le dire, d'un ton assez peu engageant.

— Ah ! il y a un gendre, pensait il. Diable ! il faut se presser... sans quoi...

— Veuillez vous expliquer, monsieur, reprit le jeune homme.

Je vous répète que je représente Mme Lecomte, puisque je vais épouser sa fille.

Je puis donc traiter sur-le-champ l'affaire importante qui vous amène... d'autant plus que cette affaire, avez-vous dit..., à mon grand étonnement, je l'avoue... concerne particulièrement Mlle Lecomte.

Pendant que le futur gendre s'exprimait en ces termes assez secs, le détective le regardait avec une persistence qui frisait l'impolitesse, et, pour qu'il commit

500 ch. à Pollestres, vin de 14° à 15°, à 34 fr. les 120 litres, pour une maison de Perpignan.

# Informations

Le président de la République a reçu la réponse de l'empereur d'Allemagne à la lettre par laquelle M. Jules Grévy lui a notifié son élévation à la présidence de la République française.

—

**Le Congrès ouvrier de Marseille**

La commission chargée d'organiser le troisième congrès ouvrier en France se réunira à Marseille en 1879.

La commission a adressé aux travailleurs et aux sociétés ouvrières de France, un manifeste annonçant sa constitution et les invitant à donner leur avis au sujet des questions qui devront être traitées dans le congrès, afin qu'elle puisse arrêter les bases d'un programme.

—

Les vastes mines de houille de Dux, en Bohême, viennent d'être le théâtre d'une épouvantable catastrophe. Par suite d'une irruption des eaux souterraines, plusieurs puits se sont effondrés et ont enseveli sous leurs décombres une trentaine de mineurs.

L'exploitation a été suspendue dans trois grandes mines ; 600 mineurs manquent de pain. Les malheureuses victimes de l'accident sont pour la plupart des pères de famille.

—

**Le rapatriement**

Le transport le *Var* a quitté hier le port de Brest, faisant voile pour la Nouvelle-Calédonie où il va rapatrier les condamnés de la Commune.

Le *Var*, se conformant aux instructions du ministre de la marine, emporte à son bord une grande quantité de vivres, de médicaments et d'approvisionnements de toute sorte.

L'état-major et le personnel y sont également au complet.

—

**La peste**

L'ambassade ottomane nie que la peste existe à Eskidje ou à Senikhowa ou dans toute autre partie de la Turquie et pense, par conséquent, que les bruits alarmants qui circulent sur le danger de la peste pour l'Europe sont sans aucun fondement.

Un télégramme du général Loris Mélikof, en date du 15 février, porte qu'il n'y a aucun malade d'épidémie, quoique le dégel et le débâcle du Volga aient commencé.

—

**Le journalisme pratique**

Deux journaux singuliers viennent de paraître — en Amérique.

Le premier porte ce titre : *Le Mouchoir de poche*, il est imprimé sur toile, de sorte qu'après l'avoir lu, on peut encore l'employer à un usage moins intellectuel.

Le second s'appelle *La Cravate* : il est en soie avec lettres d'or et forme une parure des plus élégantes.

## Excitation à la guerre civile

Nous lisons dans le *Peuple* de Marseille :

Perpignan. — Un journal bonapartiste de notre ville, le *Patriote*, publie une odieuse excitation à la guerre civile, à propos de la fête d'un village voisin où des chansons républicaines ont été chantées.

Cette feuille s'exprime en ces termes :

« Si c'est la République qui commence, « qu'on le dise, les honnêtes gens feront « des cartouches. Il devient urgent de se « mettre en garde contre la canaille ré- « publicaine. L'heure des fusils approche ; « il est temps, pour les honnêtes gens de « faire ample provision de poudre et de « plomb. »

On assure que ce journal va être poursuivi pour excitation à la guerre civile.

## La Pétition des Déportés

Nous avons parlé, il a trois jours, de la pétition déposée sur le bureau de la Chambre par M. Clémenceau. Le texte de cette pétition, les détails qu'elle contient méritent une attention particulière.

Les pétitionnaires se plaignent que l'administration ait travaillé persévéramment à assimiler les déportés politiques aux condamnés pour crimes de droit commun. Ils citent de nombreuses faits à l'appui.

C'est le transporté Giraud que l'on force à monter la machine pour une exécution capitale.

C'est Brissac, ex-secrétaire du comité de salut public, mis à la double chaîne et au peloton de correction et devenu ainsi le compagnon de Joye, le fameux empoisonneur de Marseille.

C'est Allemane, frappé par un gardien, et condamné à trois mois de cellule pour avoir réclamé.

C'est Humbert, également frappé par un gardien, et condamné à quinze nuits de prison.

C'est Kuntz, bâtonné pour refus de travail.

Ce sont Trinquet, Ducousso, René, Rey, aux noms desquels se rattachent des procédés injustifiables, et souvent odieux.

Il nous est impossible de reproduire le document auquel nous venons d'emprunter ces faits. Mais il faut bien reconnaître que, si ces faits sont exacts, l'opinion publique ne saurait les lire sans émotion.

Il y a là des abus criants, auxquels il faut rapidement mettre un terme, et qu'il est urgent de réparer.

On assure que le ministre de la marine a donné, par voie télégraphique, des ordres pour mettre immédiatement terme à de pareils procédés.

Nous en félicitons le ministre de la marine ; c'est une excellente préface à donner aux mesures plus décisives que devra prochainement voter la Chambre.

*(Le Nouveau Journal)*

## De Confrère à Confrère

—

Veut-on savoir de qu'elle façon aimable on se traite, à Marseille, entre journalistes ?

Voici les lignes écrites par un rédacteur du *Peuple* à l'adresse d'un journal réactionnaire de la localité :

« Le petit Lours qui, malgré notre invitation, n'a pas jugé à propos de nous pousser une visite, preuve irrécusable de sa profonde horreur des collections de coups de botte avec accessoires, entreprend aujourd'hui une campagne contre les comédiens. »

.....

« C'est égal, si les comédiens ne sont pas écrasés sous l'éloquence des citations du *Citoyen*, c'est qu'ils y mettront bien peu de bonne volonté. »

» Quant à moi, je suis absolument convaincu, et je l'étais déjà d'avance... que le nommé Horace Lours (soyons parlementaire) est un imbécile de premier choix. »

Nous conseillerions volontiers à certaines gens atteints de la manie de polémiquer dans les journaux, d'aller essayer, pendant quelque temps, leurs petits talents dans la presse marseillaise. Il est probable qu'ils seraient bientôt dégoûtés d'un métier qui attire plus de horions que de considération.

# Chronique Cettoise

Le *Commercial* s'est attaché, ces jours-ci, un singulier collaborateur. Ce personnage mal lèché qui s'intitule *électeur* et membre du Syndicat, a voulu justifier l'appréciation sévère que nous émettions, dimanche, sur son compte, en répondant par de nouvelles grossièretés à la letire si convenable de M. Demay, et en nous répondant à nous-même par une échappatoire qui a peut-être la prétention d'être spirituelle mais qui n'est que malséante.

Franchement, le Syndicat du commerce a choisi là une étrange trompette pour sonner ses mérites. De tels avocats nuisent au succès de la cause qu'ils défendent. Il est probable, en effet, il est même certain que sans le zèle intempeif de leur coryphée les membres du Sydicat auraient épargné à l'un de leurs ca[illegible]ats le désagrément public qui l'a atteint.

Nous savons bien qu'il est parfois difficile de se débarrasser de tels a[illegible] que de certains parasites de la peau, mais quand une assemblée compte dans son sein un membre aussi compromettant et aussi tenace sur son siége qu'une *lapèta* sur son rocher, on tire au sort à qui s'assiéra dessus.

Au reste, cet extracteur de quintessence..... de raisins secs ne doit pas se

---

cette inconvenance, il fallait qu'il eût de graves raisons, car d'ordinaire il se conduisait en homme de bonne compagnie.

— Monsieur, reprit le jeune homme avec colère, je ne suppose pas que vous soyez venu ici pour vous moquer de moi.. et cependant, à vos façons, je serais presque tenté de le croire... Or, je vous déclare que je ne tolère les impertinences de personne, et...

— Pardon, monsieur, interrompit du ton le plus courtois M. de Tinchebray. J'ai assurément mérité les paroles un peu vertes que vous venez de m'adresser, et je vous prie d'agréer mes excuses.

Si je me suis permis de vous regarder avec un peu plus d'attention qu'il ne convenait, c'est qu'il me semblait avoir déjà eu l'honneur de vous rencontrer quelque part.

J'oubliais de vous répondre, parce que je cherchais à rappeler mes souvenirs.

Vous pourriez les fixer en me faisant l'honneur de m'apprendre si vous n'avez pas, il y a quelques années, habité l'Angleterre.

— J'y ai fait en partie mon éducation, monsieur, et puisque vous êtes si curieux de tout ce qui regarde ma personne, je m'appelle Louis Lecoq de Gentilly...

A votre disposition, quand et comme il vous plaira, ajouta le jeune homme d'un ton qui ne laissait aucun doute sur le sens de cette dernière phrase.

Le visiteur ne la releva pas, comme on aurait pu s'y attendre, et ce qu'il y eut de plus bizarre, c'est qu'il s'abstint d'insister pour voir Mme Lecomte.

Quoique M. de Tinchebray fût l'homme du monde qui se possédât le mieux, il n'avait pu cacher ni sa surprise, ni même son désappointement lorsqu'il avait entendu le nom de Lecoq.

Mais il redevint bientôt maître de lui et il répondit froidement :

— Je vois, monsieur, que je me trompais. Une ressemblance m'avait sans doute abusé, car votre nom... vos noms veux-je dire, me sont tout à fait inconnus :

Je tenais à parler à Mme Lecomte. Elle n'est pas disposée à me recevoir. Peut-être le regrettera-t-elle plus tard, mais, quoi qu'il en soit, il ne me reste qu'à me retirer.

Et, saluant légèrement le jeune homme qui, du reste, ne lui rendit pas son salut, il tourna les talons et sortit.

M. Lecoq ne chercha point à le retenir et il ne fit qu'un saut du perron à sa voiture où il se jeta en criant au cocher :

— A la gare d'Orléans !

On voyait bien que le cheval qui traînait le coupé ne lui appartenait pas, car il ne le ménageait guère.

A peine la voiture eut-elle commencé à rouler pour parcourir les nombreux kilomètres qui séparent le quai de Boulogne du boulevard de l'Hôpital, que le policier entama un monologue dont il était assez difficile de deviner le sens, quoiqu'il s'exprima en très-bon français.

— Dans quel guêpier allais-je me fourrer, disait-il entre ses dents.

Ce garçon-là ne peut être que le fils du vieux Lecoq, et il se trouve justement qu'il va épouser une des deux héritières... ou plutôt la seule... car l'autre n'hérite qu'en cas de mort de celle-ci...

En vérité, c'est à croire que le diable s'en mêle !

D'un autre côté, je suis certain d'avoir vu quelque part la figure de ce Lecoq... et je suis sûr aussi de ne jamais l'avoir rencontré avec son père... à qui, du reste, je n'ai pas parlé trois fois dans ma vie...

*(La suite au prochain numéro)*

faire grande illusion sur la considération dont il jouit dans son propre camp, car le lendemain même du jour où paraissait sa première épitre, le *Commercial* insérait, à la même place, une lettre dans laquelle on le traitait, à peu de chose près, de fraudeur. A notre avis, ce métier là est encore moins avouable que celui qu'il nous attribue et qui consiste, ne lui en déplaise, à défendre les intérêts de tous quelquefois au péril de nos intérêts privés.

Si l'occasion se présente parfois de rire d'un sot, comme nous l'offre si gracieusement M. l'*électeur*, nous en profitons avec courtoisie et nous avons soin, en tout cas, de le faire sous le couvert de notre signature, plus avouable sans doute que celle du polémiste du *Commercial* qu'il dissimule soigeusement.

Quant à connaître cet homme irritable, même de vue, nous nous en garderions fort, et nos amis nous ont assuré que bien des femmes intéressantes auraient voulu être dans notre cas.

---

A partir du 1er mars prochain, il sera mis à la disposition du public, pour les envois d'argent à l'intérieur de la France, par l'intermédiaire de la poste, de nouvelles formules désignées sous le nom de mandats-cartes ou mandats à découvert.

Ces mandats, déjà introduits à l'essai depuis quelques mois dans nos rapports internationaux, seront libellés à l'avance par l'envoyeur lui-même, à la disposition duquel seront tenues les formules nécessaires; c'est le bureau de poste d'origine qui se charge d'en effectuer la transmission au bureau de destination..

Les droits à percevoir par la poste sont les mêmes que pour les mandats ordinaires, et le public aura la faculté d'employer à son choix l'un ou l'autre de ces deux modes d'envoi.

Provisoirement, la participation au service des mandats-cartes sera limitée a un certain nombre de bureaux de poste dont la nomenclature pourra être consultée au besoin par toute personne intéressée.

---

Un marin inculpé du vol d'une bombonne de vin rouge, a été arrêté hier et mis à la disposition de M. le juge d'instruction.

---

Dans la journée d'hier, deux préposés de douane ont opéré l'arrestation du nommé C., pris en flagrant délit de vol de trois bouteilles de vin. Les nommés C., journalier, et F., domestique chez un marchand de lait de notre ville, sont accusés de complicité dans ce vol.

---

M. Isenberg nous a adressé, ce soir, à *trois heures et demie*, c'est-à-dire trop tard pour pouvoir être insérée, une lettre qui ne nous dit pas s'il retire sa candidature ou s'il la maintient contrairement à la loi électorale.

Cette lettre nous apprend seulement que M. Isenberg, avisé, il y a deux ans, qu'il ne pouvait continuer à jouir des droits de citoyen français, n'a songé à les revendiquer que depuis quelques mois.

Du reste, nous publierons demain la lettre de M. Isenberg.

---

## Théâtre de Cette

*Mercredi 19 février 1879*

Avec le concours de M. ROUDIL, baryton De l'Opéra de Paris

La *Favorite*, grand opéra en quatre actes.

---

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
Du 14 au 15 février 1879.

**Naissances**

0 Fille, 3 Garçons

DÉCÈS

Marianne Besard, Vve Aymar, 65 ans.

---

# Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 17 au 18 février

Venant de

Barcelone, Alicante, vap. fr. *Genil*, 244 tx, cap. Salomo, diverses.

Alger, goel. fr. *Julien Gabrielle*, 124 tx, cap. Ennol, lest.

SORTIES

Du 17 au 18 février

Allant à

Marseille, br. fr. *Louis Elisa*, cap. Lemerle, lest.

Barcelone, vap. esp. *Rapido*, cap. Calzada, diverses.

New-Huelva, vap. ang. *Richard Frevithick*, cap. Jago, lest.

Marseille, vap fr. *Persévérant*, cap. Liparelli, diverses.

---

## Nouvelles de Mer

Parti pour Cette, le 3 février, de Girgenti, br. fr. *Jacques Cartier*, cap. Plestelle.

Parti pour Cette, le 8 février, de Girgenti, tr.-m. norw. *Caleb*, cap. Fillisch.

Arrivé le 7 février, à Messine, br.-goel. norw. *Suap*, cap. Kundsen.

Parti pour Cette, le 13 février, de Livourne, br.-goel. it. *Fito*, cap. Mellini.

Parti pour Cette, le 13 février, de Livourne, br.-goel. it. *S. Michele*, cap. Onorato.

Passé les Dardannelles, le 5 février, tr.-m. grec *Filadelfia*, cap. Dracopulo, allant de Cette à Sébastopol.

Passé à Gibraltar, le 7 février, br. holl. *Meeden*, cap. Mantjes, allant de Cette à Rio Janeiro, parti de Cette le 20 janvier.

---

# BULLETIN FINANCIER

DE LA

**Maison de Banque et de Commission**

**I. KOLISCH**

**1, rue du Quatre-Septembre, 1, Paris**

Paris, le 15 février 1879.

C'est le jeudi 20 février que sera ouverte la souscription aux *Houillières de Dombrowa*. Sur les 12,000 actions qui composent le capital social, 5,000 sont actuellement offertes au public aux prix de 552.20 ; les autres 7,000 ont été, ou souscrites par anticipation avant le 31 janvier et ont bénéficié par là de l'irréductibilité qui avait été garantie aux premiers souscripteurs, ou restent entre les mains du syndicat qui ne veut s'en dessaisir qu'à des prix beaucoup plus élevés.

La situation prospère de cette magnifique entreprise, déjà ancienne et en pleine exploitation, justifie et au-delà le prix du moment, et comme l'extension croissante des travaux lui ouvre des horizons beaucoup plus larges encore, on comprend la détermination du syndicat et cette détermination seule plaiderait d'une façon éloquente en faveur de l'affaire si les conditions mêmes de son existence ne suffisaient pas pour cela.

Tous les éléments reconnus indispensables au succès d'une entreprise minière se trouvent en effet, chose bien rare, réunies aux Houillères de Dombrowa,

Il a été constaté, d'une façon absolue, dans la couche principale, l'existence de 64,000,000 de tonnes, pouvant suffire à l'extraction de 700,000 tonnes par an, ce qui répond à la première condition, c'est-à-dire : *quantité de houille suffisante pour assurer l'exploitation pendant toute la durée de la concession.*

La *qualité* ne laisse rien à désirer, la houille étant maigre, à longue flamme, dure et cohérente, et pouvant ainsi répondre à tous les besoins de l'industrie métallurgique ou de transport.

*L'extraction est facile et peu coûteuse*, puisqu'en dehors des travaux à ciel ouvert les travaux souterrains se font par des puits de 100 à 150 mètres au plus.

L'existence, sur le terrain même de la mine, de la gare de Dombrowa (ligne de Varsovie à Vienne et Breslau), de l'usine de Huta-Bankowa (Société française) et de l'usine de zinc du gouvernement russe, répondent aux autres condilions de *voisinage de lignes ferrées* et *voisinage d'usines et gros consommateurs.*

Enfin, les *tarifs de transport* sont *avantageux*, puisqu'ils n'excèdent pas 4 centimes par tonne et par kilomètre, et qu'ils vont être sous peu réduits de près de moitié ; et quant à la *concurrence*, elle est rendue impossible par suite d'un droit protecteur de 1 fr. 15 par tonne qui frappe à la frontière russe tous les charbons étrangers,

---

# NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 18 février, matin.

La commission des réformes judiciaires est convoquée pour demain. M. Leroyer procédera à sa réinstallation et prononcera une allocution dans laquelle il indiquera les réformes qu'il compte proposer au Parlement.

— On annonce comme certain le remplacement de M. Jacob, chef de la sureté, par M. Macé commissaire aux délégations judiciaires.

— Plusieurs banquets se préparent dans divers quartiers de Paris, à l'occasion de la date du 24 février.

On dit que M. Hérold, préfet de la Seine, a répondu au président du Sénat qui avait revendiqué le Luxembourg au nom de la Chambre haute, qu'il occupait ce local en vertu d'un décret et qu'il ne le céderait qu'à la suite d'une décision législative.

Paris, 18 février, soir.

Plusieurs députés de Paris, émus de la lettre de démission des conseillers municipaux de Paris, sont allés hier à Versailles conférer à ce sujet avec la majorité républicaine.

Il a été décidé dans cette entrevue que M. Clémenceau ou M. Hérisson demanderont des explications à M. de Marcère sur les causes de la démission des membres de la commission d'enquête sur la préfecture de police, et qu'au besoin ils interpelleront le cabinet.

Aujourd'hui, au Sénat, M. Tolain interpellera le gouvernement sur cette question.

— On croit généralement que le général Jeanningros sera nommé grand-chancelier de la Légion-d'Honneur en remplacement du général Vinoy.

Le général Jeanningros est celui qui brûla ses drapeaux à Metz plutôt que de les rendre à l'ennemi.

---

## BOURSE DE PARIS

Du 18 janvier 1879

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 % ..... | 77.20 | b. | 07 1/2 |
| 5 % amortissable.. | 79.87 1/2 | b. | 17 |
| — ex-coupon.... | 109.80 »/» | s. | v. |
| 5 % ..... | 112.25 »/» | h. | 05 |

---


# USINE A GAZ

DE CETTE

**Avis important**

**Conditions exceptionnelles pour les abonnés**

La Compagnie, à tout nouveau abonné, **pose gratuitement :**

1° **Le branchement extérieur**, c'est-à-dire le tuyau plomb, à partir de la conduite principale jusqu'au mur ;

2° **La colonne montante**, comprenant le **branchement extérieur** et allant du mur au 1er et 2me étage ;

3° Elle **loue**, par trimestre, les appareils ordinaires d'éclairage et de chauffage à des conditions modiques.

Le tuyautage intérieur restant à la charge de l'abonné ;

5° Enfin, elle accorde une **réduction** de prix de **de 5 centimes** par mètre cube de gaz à tout abonné employant le gaz pour **chauffage** et **cuisine** ou **force motrice** et garantissant annuellement une consommation minimum de cinq cents mètres cubes.

6° Elle vend également des appareils spéciaux, perfectionnés pour le chauffage au coke.

*S'adresser au Directeur par lettre.*

---

# AVIS INTÉRESSANT

Nous ne saurions trop engager le public, lorsqu'il s'agit de capsules de toutes sortes, telles que : goudron, térébenthine, éther, huile de ricin, huile de foie de morue, à la créosote de hêtre, balsamiques créosotées, etc., de demander la marque **Thevenot**, si avantageusement connue pour plusieurs raisons :

1. Parce qu'en M. Thevenot le malade a affaire à l'invateur **réel** du dernier procédé de capsulation ; procédé qui sert à obtenir les capsules dites : perles, gouttes, globules ( voir *Codex*, page 566, et l'*Officine*, page 326 ) ;

2. Que M. Thevenot, par l'économie que lui procurent ses moyens de fabrication et les frais énormes qu'il évite, peu livrer ses produits à très-bon marché ( *remarquez les annonces qui suivront* ) ;

3. Que les produits de M. Thevenot sont de qualité irréprochable. Le nombre toujours croissant des consommateurs est là pour justifier cette assertion.

La Compagnie Hispano-Française prévient que, par suite du non payement de la 1/2 action n° 23 série A. Z. par son souscripteur, M. R..., cette 1/2 action devient disponible et sera vendue suivant l'article 12, paragraphe II des statuts.

---

# AVIS

**M. Jean SOULAYROL**, ex-chef au café de la Bourse, a l'honneur d'informer ses nombreux amis qu'il vient de se rendre acquéreur du café du Commerce.

On trouvera dans son établissement des consommations de premier choix et à des pris modérés.

**Glaces et sorbets, frommages glacés, déjeuners froids, service à domicile.**

---

# A VENDRE

Une MAISON avec terrain à bâtir, située au *Jardin des Fleurs*. S'adresser pour tous les renseignements à M. Fauré, rue des Casernes, 31.


---


*Le Gérant responsable* : P.. BARBET.

# AGENCE NOUVELLE DE PUBLICITÉ

Kiosque PINÈDE, près le Café de la Bourse

## NAVIRES EN CHARGE

**Pour Brest et Morlaix**
Navire français LÉONIE
Cap, Béchet.
**Pour Saint-Malo**
Navire français SANS-SOUCI
Cap. QUINTIN.
**Pour Dieppe**
INDÉPENDANCE, Cap. LAUDES
**Pour St-Brieuc, Légué**
MARIS-STELLA, cap. STEPHANY.
**Pour St-Valéry, Abbeville**
Navire français LOQUIREC
Capitaine Gabon.
**Pour Boulogne**
Nav. fr. JULIEN-GABRIELLE
Capitaine X...
Navire français IMPÉRATRICE
Cap. Villemer.
**Pour Anvers**
Navire à désigner.

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

---

COMPAGNIE GENERALE
DES
**Bateaux à vapeur à Hélice**
**Du Nord**
**Service mensuel et régulier entre**
CETTE BREST, le HAVRE
et DUNKERQUE
et par transbordement par terre ou par eau à LILLE, DOUAI, CAMBRAI et points intermédiaires.

Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

---

## COMPTOIR DE CHANGE
**ORENGO ET RIEUFRÉGIER**
**Rue St-Guilhem, 12,**
**MONTPELLIER**

SUCCURSALE A BÉZIERS
12, Rue de la République, 12.

---

## COMESTIQUE AU RAISIN
POUR LES GERÇURES DES LÈVRES
Gros : PIERLOT, 55, rue Bonaparte, Paris.
Détail : Parfumeries et pharmacies.

---

FONDATION ET VENTE
DE
## TRANSPORTS
Cercles en Fer
SPECIALITÉ DE ROUSSILLON
ET TROIS SIX
S'adresser à M. T. Vivarès quai de Bosc, 15, CETTE.
1-15

---

## Commissionnaire en vins
**A. COUSTAU AINÉ**
**RUE PROSPER, 11**
**BORDEAUX**

---

## ENGRAIS BITERROIS
**Bon à toute culture**
6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.
S'adresser à **M. Azaïs Bernard,** entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

---

## LOCATION DE TRANSPORTS
**Cercles en fer**
Vente de Fûts de toutes espèces
PIÈCES VIDES DE 3/6
## G. THOMAS
*13, Quai du Pont-Neuf, 13*
CETTE (HÉRAULT)

---

## GAZETTE DE PARIS
*Le plus grand des Journaux financiers*
SEPTIÈME ANNÉE
**Paraît tous les Dimanches.**
PAR AN **4** FRANCS

Semaine politique et financière—Etudes sur les questions du jour—Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, etc.—Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires—Arbitrages avantageux—Conseils particuliers par Correspondance—Echéance des Coupons et leur prix exact—Vérification des listes de tirage—Collection des anciens dragos—Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

**Prime Gratuite**
**LE BULLETIN AUTHENTIQUE**
des Tirages Financiers et des Valeurs à lot
PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
*ABONNEMENTS D'ESSAI*
**2 Fr. Première Année**
**AVEC LA PRIME GRATUITE**
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
**59, Rue Taitbout—Paris.**
*Depuis le 1er juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taitbout, 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.*

---

ÉCONOMIE 100 p. 100

**Vente à Crédit**
**100,000 MONTRES**
**de Genève**
***Garanties 5 années***
*J'offre* d'envoyer *franco* à toute personne qui en fera la demande *affranchie*, l'*Album illustré* contenant tous genres de montres avec nuance or et argent, conditions de vente et d'expédition.
Le Simili Remontoir (*Breveté*) représenté par le *dessin ci-contre*. Boîte nickelée *chiffre réservé or* mouvement à *cylindre 8 trous rubis*, expédié franco *mand.-poste* de 29 f.
On demande représentants avec bonnes références. Joindre 50 c. T.-P. pr recevoir réponse et instructions.—Adresser les demandes à M. DUGUÉ aîné, 9, av. des Gobelins, Paris

---

*Capsules*
## GOUDRON de GUILLOT
AU FER DIALYSÉ
**contre :**
La Chlorose, l'Anémie, les pâles couleurs, les Menstruations difficiles, les Epuisements, les Faiblesses générales, l'Affaiblissement du sang, les Maladies des reins et de la vessie.
*Prix du Flacon : 2 fr. 50.*
**GUILLOT**, Pharmacien à **Toulon**
ET TOUTES PHARMACIES.

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

---

## PILULES DÉPURATIVES DE GOLVIN
Puissant dépuratif du Sang. 2 fr. la boîte y compris son livre : *Nouveau Guide de la Santé.* Chaque boîte renferme un mode d'emploi en 4 langues portant la signature Golvin revêtue du Timbre de garantie de l'État.
DANS TOUTES LES PHARMACIES.

---

## LA BANQUE DES FONDS PUBLICS
ET DES VALEURS INDUSTRIELLES
Société anonyme au capital de
**1,500,000 fr.**
Siége social, à Paris, 16, rue du 4 Septembre
Se charge spécialement des ordres de Bourse à terme.

---

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
**LIEBIG**
5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
**PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE**
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

---

## LIGNE PÉNINSULAIRE ET ALGÉRIENNE
E. GROSOS, Armateur au Havre
**LE STEAMER FRANÇAIS**

## EMMA
De 1,200 tx, capitaine X...

Partira de Cette pour le Havre, du 8 au 10 février

Pour frêt et renseignements, s'adresser à MM. COTTALORDA, quai la République, 4.

---

# VERMOUTH DE TURIN
AU QUINQUINA
**D'ISNARDI Neveu et Cie**
A ALGER
**L.-V. BERNARD et Cie, Successeur**
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

*Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bronze à l'exposition agricole d'Alger (1876).*

**SEULE RÉCOMPENSE**

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriétés *apéritives, toniques et fébrifuges ;* elle peut remplacer avantageusement les vins de quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre étiquette pour remplir nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabrication, nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles qui ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

---

Spécialité d'ouvrages avec prime
## MAISON L. TOUSSAINT
Horloger-Libraire, AVIGNON

Principaux ouvrages : Histoire de France d'*Henri Martin,* Œuvres complètes de *Chateaubriand,* Géographie de *Malte-Brun,* Histoire de France d'*Anquetil,* Révolution française par *Thiers,* Dictionnaire *Bescherelle,* Œuvres illustrées de *V. Hugo,* Voyages extraordinaires par *J. Verne,* Les Mystères du Peuple d'*Eugène Sue,* Les Confessions de *J.-J. Rousseau,* Merveilles de la Science et de l'Industrie Par *L. Figuier,* Œuvres complètes de *Buffon,*

Tous ces ouvrages sont publiés en séries, à 1 fr. 50 la série.
Les primes sont garanties de première qualité.
S'adresser à **M. Pinède-Fournier,** au Kiosque Cettois.

---

**UN FRANC PAR AN**
1 FRANC par AN
## Le Moniteur des Valeurs à Lots
52 NUMÉROS
**PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES**
**Le seul journal financier** qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
**LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ**
**IL DONNE** une causerie financière, par le Baron LOUIS ; une Revue de toutes les Valeurs ; les Arbitrages avantageux ; le Prix exact des Coupons ; tous les Tirages sans exception ; des documents inédits ; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
**On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.**
NOTA.—*Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.*

---

## ASTHME & CATARRHE
Guéris par les **CIGARETTES ESPIC.** 2 fr. la boîte.
**Oppressions, Toux. Rhumes, Névralgies.**
Dans toutes les Pharm. de France.—PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 128.— *Exiger cette signature sur chaque Cigarette.*

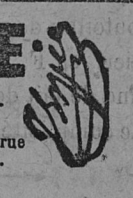

---

MARQUE DE FABRIQUE
**Spéciale au Quinquina Bravais**

Ne pas confondre avec celle du Fer Dyalisé, du même Auteur.

## Quinquina Bravais
**EXTRAIT LIQUIDE CONCENTRÉ DES 3 QUINQUINAS GRIS, JAUNE & ROUGE**
*Tous les estomacs, même les plus débilités,*
*supportent très-bien le* QUINQUINA BRAVAIS
**TONIQUE — APÉRITIF — RECONSTITUANT**
Le Meilleur, le plus Actif, le plus économique de tous les Quinquinas, le plus facile à prendre et à doser, le Quinquina Bravais se prend par petites cuillerées à café. Conseillé par un grand nombre de Médecins de France et de l'Étranger.
DÉPOT GÉNÉRAL : *PARIS, 8, Avenue de la Grande-Armée.*
Dans toutes les Pharmacies.—Éviter les nombreuses imitations et contrefaçons

DEPOT : Pharmacie centrale à Cette.

---

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.